

Madame la Ministre déléguée
auprès du Premier ministre,
chargée des Relations avec le Parlement

Luxembourg, le 5 mars 2025

Objet : Question parlementaire n° 2004 du 3 mars 2025 de Monsieur le Député Marc Goergen concernant « Électrification des bus du RGTR ».

Madame la Ministre,

En date du 3 mars 2025, vous aviez transmis la question parlementaire sous rubrique pour compétence conjointe de la Ministre de la Mobilité et des Travaux publics et du Ministre de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité.

Après analyse de la question, il apparaît cependant que celle-ci ne relève pas de ma compétence.

Je vous saurais gré de bien vouloir en informer Monsieur le Député Marc Goergen.

Veillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Ministre de l'Environnement, du Climat et
de la Biodiversité

(s.) Serge Wilmes